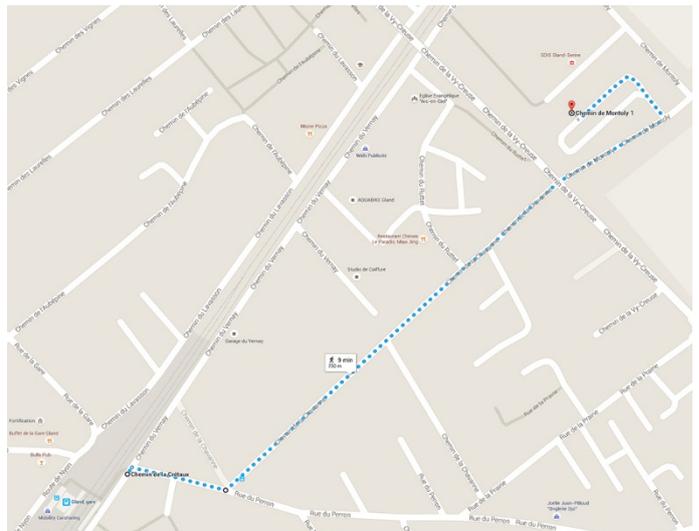
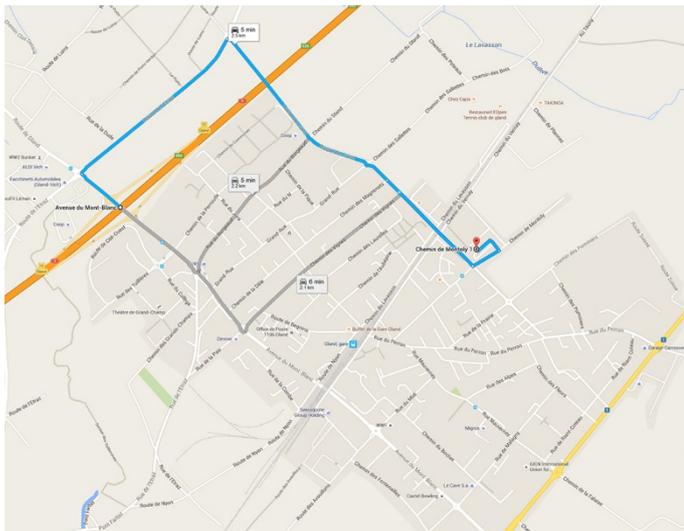




1. Notre Assemblée Générale le 11 juin 2016

Pour répondre aux souhaits de nombreux adhérents qui n'apprécient pas ou plus de se déplacer de nuit, nous allons essayer une nouvelle formule :

- **L'AGO aura lieu le samedi matin 11 juin 2016**, à 10 heures à l'endroit habituel : chemin de Montoly 1 à Gland : on peut y parquer et ce n'est qu'à 10 minutes à pied de la gare. L'ordre du jour, le rapport du président et les comptes sont disponibles sur notre site à la date du 11 juin.
- Vous recevrez ensuite des informations sur la **Stratégie Energétique 2050 fédérale** par le conseiller national **Olivier Feller** et, au niveau vaudois, sur l'initiative Pidoux et l'alternative que nous suggérons par **Guy-Philippe Bolay**, député.
- **Deux adhérents nous exposeront ce qu'ils viennent de réaliser en matière d'isolation** et les économies d'énergie qui en résultent.
- **Vos questions et des réponses...**
- Enfin, nous prolongerons le **traditionnel verre de l'amitié par une pizza-partie**, grâce à *Pizza Val* et son camion équipé d'un four à bois. Ainsi, vous ne rentrerez pas l'estomac vide !



Venez donc nombreux pour échanger les remarques, les idées, les suggestions... Comme vous le constaterez ci-dessous, les sujets ne manquent pas !

2. Le CECB : vous connaissez ?

Si vous avez aimé la loi cantonale sur l'Energie, vous allez adorer le CECB !

La révision de novembre 2013 de la loi vaudoise sur l'Energie impose au vendeur d'un logement de produire un CECB (Certificat Energétique Cantonal des Bâtiments) (art. 39 a).

Il s'agit d'apprécier, par une note de A (meilleur) à G (le moins bon), deux choses distinctes :

- la **qualité de l'enveloppe du bâtiment** : murs, toits, fenêtres et sol.
- la **performance énergétique globale**



Comment ça marche ? Un expert qualifié et assermenté, introduit les données résultant des plans, dossiers et examens sur place, dans un logiciel qui mouline le tout et rend son verdict par 2 notes : dans le cas illustré ci-dessus : l'enveloppe reçoit un C et l'efficacité énergétique un D.

La particularité du système est que s'il relève le mode de chauffage, il ne prend nullement en compte la consommation réelle. Nous avons cédé à la tentation de demander à un expert de calculer le CECB pour le même bâtiment, mais en annonçant un système de chauffage différent. Pour la même enveloppe cotée G (donc la moins bonne note), l'efficacité énergétique varie de C à G selon le mode de chauffage, et je le répète, sans prendre en compte la consommation réelle. Prenez le temps de méditer sur les résultats ci-dessous :

Mode de chauffage	Efficacité Energétique Globale			Efficacité enveloppe
	Classe	en kWh/m ²	Equivalent CO ₂ Kg/m ² /an	
A distance : CAD	D	195	34	G
PAC Géothermique	D	219	16	G
PAC Air	E	249	19	G
Bois (chaud. automatique)	E	253	10	G
Mazout	F	302	69	G
Gaz	F	302	57	G
Electrique central	G	431	32	G

Le système a ses chouchous ! En premier lieu, le chauffage à distance CAD - dont on ne cherche même pas à savoir la proportion d'agents fossiles utilisés ! Ensuite les PAC et le bois... et bon dernier : le chauffage électrique...

Faut-il en rire? « Qui veut noyer son chien dira qu'il a la rage » (vieux dicton populaire). Je précise qu'il s'agit du CECB élaboré par l'EnDK (Conférence des Directeurs Cantonaux de l'Energie) et que la loi vaudoise a donné 2 ans au Conseil d'Etat pour promulguer le règlement du CECB Vaudois. Donc nous l'attendons pour le 1^{er} août 2016, la LVLEne étant entrée en vigueur le 01.08.2014.

Faut-il préciser que nous n'entendons pas accepter les règles du CECB « national » que je vous laisse le soin de qualifier ?

Plus d'infos :

www.vd.ch/themes/environnement/energie/politique-energetique/legislation/loi-sur-lenergie/efficacite-energetique/

et aussi : www.cecb.ch/StartPage.aspx

Jean-Pierre Mérot
Président de Choc Electrique

PS : j'ai failli oublier de vous dire que le 16 mars, dans sa grande sagesse, **le Conseil des Etats a définitivement enterré la motion 12.3340** voulue par les Verts et demandant au Conseil Fédéral de provoquer la suppression des chauffages électriques existants (32 voix à 1).

On respire un peu, une menace de moins. Mais il reste du chemin à faire !